

## ***Le mot de la Présidente***

### ***Mesdames et messieurs les Présidents,***

Lors de la signature de la convention il y a 3 ans avec le CONSEIL REGIONAL d'Ile de France, nous nous sommes engagés à mettre en place les actions prévues, afin d'augmenter le nombre de licenciés d'année en année.

Nous dépassons actuellement, en fin de saison 2003-2004, les 7740 licenciés, ce qui représente une bonne avancée vers notre objectif.

Notre convention a été reconduite pour un an supplémentaire, suite à notre partenariat satisfaisant.

Certaines actions concernent plus particulièrement le secteur technique des compétitions, des jeunes, de l'arbitrage (formation des gestionnaires bénévoles, stages pour le « pôle Espoir », amélioration des compétitions existantes, acquisition de matériel de jeu). Si vous souhaitez vous investir dans un secteur dans un esprit constructif, n'hésitez pas à me contacter, nous vous donnerons les moyens d'acquérir les connaissances nécessaires.

J'ai souhaité, l'année dernière, vous faire parvenir la circulaire technique sous forme reliée et modulable de façon à pouvoir ajouter ou retirer des feuilles en fonction des évolutions techniques. Cette année, vous recevez les modifications survenues par rapport à l'an dernier, que vous pourrez aisément remplacer dans votre circulaire.

La Ligue de l'Ile-de-France a un bel avenir devant elle, qui passe par la qualité de ses compétitions, reflet de son fonctionnement auprès des joueurs.

Bonne saison à tous !

***Isabelle BONVALOT***  
***Présidente de la Ligue IDF***